



*Sous le Haut Patronage de
Monsieur Emmanuel MACRON,
Président de la République*



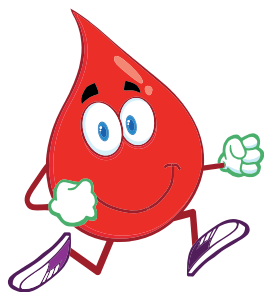
Fédération française pour le don de sang bénévole



Association de loi 1901 reconnue d'utilité publique, la Fédération française pour le don de sang bénévole (FFDSB) compte plus de 2 650 associations sur l'ensemble du territoire français.

Son but principal est de promouvoir et de défendre les principes éthiques inscrits dans la loi.

La Fédération représente et défend les intérêts de tous les donneurs de sang auprès des pouvoirs publics.



Nos objectifs



Susciter le don

*volontaire et bénévole
dans toute la population*



Permettre d'agir

*au sein de l'organisation de
la transfusion sanguine*



Réunir tous les associations

*partageant notre
engagement*



Offrir une aide technique et morale

aux associations adhérentes



Représenter les droits

*des associations et des
donneurs de sang bénévoles*



Collaborer à l'international

*pour le don de sang bénévole
et le bénévolat*

2 650 associations sur le territoire français

- Informent sur l'utilité du don et développent la culture du don auprès du grand public.
- Font connaître les valeurs éthiques du don et du bénévolat.
- Sensibilisent les jeunes des milieux scolaire, universitaire et sportif.
- Mobilisent les donneurs lors des situations d'urgence.
- Préparent les collectes avec le site local de l'EFS.
- Participent aux collectes (accueil et collation des donneurs).
- Entretiennent des relations privilégiées avec les sites de prélèvement et les équipes mobiles de collecte de l'EFS.
- Réunissent localement les donneurs et tous ceux qui soutiennent ce mouvement en tissant des liens amicaux pour organiser des actions concrètes.
- Participent à la vie locale (ou de l'entreprise) par des manifestations, rencontres et activités de loisirs.

77 ans après sa création, la FFDSB regroupe 750 000 adhérents.

Et l'EFS ?

L'Etablissement français du sang (EFS) est l'opérateur civil unique de la transfusion sanguine en France. Il s'occupe d'acheminer et préparer le sang depuis le prélèvement jusqu'à la livraison aux établissements de santé.

Placé sous la tutelle du ministère de la Santé, sa mission première, qui est une mission de service public, est d'assurer l'autosuffisance de la France en produits sanguins dans des conditions de sécurité et de qualité optimales. L'EFS contribue ainsi à soigner plus d'un million de malades chaque année, grâce aux donneurs de sang, au professionnalisme de son personnel et à l'aide du vaste réseau de bénévoles de la FFDSB.

10 000 dons de sang par jour sont nécessaires pour assurer les besoins sanguins des patients.

